



Envoyé en préfecture le 23/10/2023

Reçu en préfecture le 23/10/2023

Département de Maine-et-Loire

Arrondissement

Canton de Beaufort en Vallée  
COMMUNE DE LES BOIS D'ANJOU

Publié le  
ID : 049-200053213-20231003-CM\_DEL\_23074-DE

Berger  
Levrault

## DELIBERATION

L'an deux mille vingt-trois, le trois du mois d'octobre, à 20h00, les membres du conseil municipal de la commune de Les Bois d'Anjou se sont réunis dans la salle Yvon Péan, rue du Moulin, Fontaine-Guérin, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2122-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de Monsieur Sandro GENDRON, le maire,

### Convocation :

Monsieur ou Madame : Sandro GENDRON ; Marie BEAUDUSSEAU-HEULIN ; Dean BLOUIN ; Brigitte BRARD ; Isabelle BRETAUDEAU ; Martine BRIOT ; Thierry CHEVRIER ; Frédéric FORET ; Stéphane FORTANNIER ; Claire HEULIN-RICHER ; Sonia JAYER ; Christelle LE - BRUN ; Samuel MAUPETIT ; Jean-Marc METAYER ; Cécile MOREL ; Pascal NOGRY ; Jérôme PAY ; Philippe PEAN ; Bruno POUVREAU ; Angélique RETIF ; Sophie ROQUET ; Sylvie ROUSSIASSE ; Franck RUAULT ; Jocelyne RUBEILLON ; Alain TAUNAY ; Maryse TIERCELIN ;

Étaient absents :

Étaient absents excusés : Jean-Marc METAYER

Secrétaire de séance : Cécile MOREL

### CM-DEL-23074/ RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DU MAINE-ET-LOIRE

M. le Maire propose au Conseil Municipal de prendre connaissance du rapport d'activités 2022 du Syndicat Intercommunal d'Énergie du Maine et Loire.

Ledit rapport détaille toutes les actions engagées sur le département depuis janvier 2022 dans différents domaines (éclairage public, énergie renouvelable, maîtriser la dépense énergétique...).

**Il appartient au conseil municipal d'en délibérer pour :**  
**- Prendre acte du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal d'Énergie du Maine et Loire 2022.**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ :**

**PRENDS ACTE** du rapport d'activité 2022 du Syndicat Intercommunal d'Énergie du Maine et Loire.

Envoyé en préfecture le 23/10/2023

Reçu en préfecture le 23/10/2023

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 049-200053213-20231003-CM\_DEL\_23074-DE

**Fait et délibéré à Les Bois d'Anjou, le 3 octobre 2023**



**Le Maire, Sandro GENDRON**